Directeurs Médicaux des Nations Unies Réduction du risque de transmission de la Maladie à Virus Ebola(MVE) dans les pays/régions affectés par l'épidémie Recommandations à tout le Personnel des Nations Unies

- Les recommandations suivantes de santé au travail sont fournies par les Directeurs Medicaux des Nations Unies à toutes les organisations et au personnel des Nations Unies, pour réduire le risque que la Maladie à Virus Ebola (MVE) soit transmise au personnel des Nations Unies dans les pays/régions affectés par la flambée de la MVE.
- Ces recommendations doivent etre appliquées à tout le personnel des Nations Unies voyageant ou résidant dans les pays/régions affectés par l'épidémie de MVE.
- Si ceci est la copie imprimée(format papier) du document, veuillez vérifier le site https://hr.un.org/page/travel-health-information sur le portail en ligne pour la derniere version.
- Veuillez contacter dos-dhmosh-public-health@un.org si vous avez des questions sur ce document.

Références:

- Site internet de l'OMS sur Ebola http://www.who.int/ebola/fr/
- Site internet du personnel des Nations Unies sur Ebola https://hr.un.org/page/ebola

Catégories du personnel des Nations Unies à risque

Recommandations des Directeurs Médicaux des Nations Unies

1 Personnel des
Nations Unies
voyageant à
destination ou en
provenance des
pays/régions
touchés par
l'épidémie de la
MVE.

Assurer vous que vous êtes au courant de, et implementer, les mesures de précautions suivantes contre la MVE :

- Eviter le contact avec le sang des autres personnes ou leurs liquides corporels.
- Eviter les rites funéraires ou enterrements qui requièrent la manipulation des personnes décédées.
- Ne pas manipuler les objets qui peuvent avoir été en contact avec le sang ou les liquides corporels d'une personne infectée (exemple: les vêtements, la literie, les aiguilles, et les équipements médicaux).
- Eviter le contact avec les animaux ou avec la viande crue de brousse.
- Lavez fréquemment vos mains ou utiliser les désinfectants instantanés pour les mains, et évitez de toucher vos yeux, nez ou votre bouche.
- Suivez le traitement prophylactique contre le paludisme recommendé par votre médecin des Nations Unies.
- Assurez vous de recevoir tous les vaccins recommendés avant de voyager (incluant ceux de la rougeole et de la diphtérie).
- Suivez les pratiques de distances corporelles recommandées dans la région où vous vous trouverez (par exemple éviter les poignées de mains, éviter les bises comme salutations, éviter les visites dans les marchés bondés, etc).
- Eviter de visiter les hôpitaux, les cérémonies funéraires ou éviter de visiter les personnes malades et fébrile. Mais si ces activités sont nécessaire, faite les en respectant strictement toutes les mesures de prévention de l'infection et éviter le contact directe avec les patients ou les objets.

Connaitre les contacts(addresses, emails, téléphones) du service médical local /service médical des Nations Unies que vous devez contacter au besoin pendant votre séjour dans un pays/région affectés par la MVE.

1 Personnel des
Nations Unies
voyageant à
destination ou en
provenance des
pays/régions
touchés par
l'épidémie de la
MVE(Suite)

Pendant que vous résidez dans un pays/régions affecté par la flambée à la MVE, ou après avoir voyagé dans cet endroit :

- Faite attention à votre état de santé pendant que vous voyagez à destination /résidez et aussi pendant 21 jours après avoir quitté le pays/régions affecté par l'épidemie à la MVE.
 (Les symptômes dont on doit être au courant sont : fièvre,céphalées, courbatures, maux de gorge,faiblesse, diarrhée, vomissements, douleur abdominale, éruption cutanée, rougeur des yeux, hémorragies internes et externes.)
- Cherchez à obtenir des conseils médicaux par téléphone immédiatement si vous avez voyagé à
 destination/ou vous résidez dans une région affectée et que vous avez été exposé aux liquides
 corporels et développé un des symptômes ci-dessus. Informer le médecin au sujet de votre voyage
 récent et vos symptômes par téléphone avant d'aller dans son bureau/clinique/hôpital/salle
 d'urgence.

Vous ne devez pas prendre soins des patients atteints de la MVE à la maison/domicile. Cependant, à tout moment, durant la prise en charge des personnes malades, vous devez prendre grand soins pour éviter le contact avec le sang infecté et les liquides corporels. Utiliser les gants et blouses protégés pour assister les personnels malades qui vomissent ou ont de la diarrhée. Tous les vêtements souillés doivent être trempés dans la solution d'eau de javel (une portion d'eau de javel et dix portions d'eau courante) pour 30 minutes avant le lavage.

- 2 Personnel des Nations Unies qui a été exposé à la MVE- Sang infecté ou liquides corporels(contacts)
- Si vous pensez que vous avez été exposé à la MVE, vous devez immediatemment demander conseil par téléphone à votre médecin, médecin des Nations Unies ou avec les services médicaux de votre organisation, de manière à évaluer la nécessité d'un traitement quelquonque. Vous devez aussi discuter avec eux vos options pour recevoir une vaccination expériementale contre la MVE.
- Les personnes avec de telles expositions doivent être suivies quotidiennement pour 21 jours à partir de la dernière exposition. Ils doivent recevoir des conseils et mesures appropriés qu'ils peuvent adopter pour se protéger de la MVE, ainsi que leurs familles.
- Ne voyager pas jusqu'à ce que vous soyez declaré apte de le faire par les officiels de santé.

- 3 Le personnel de santé des Nations **Unies (incluant** médecins, infirmiers, techniciens de laboratoire, personnel d'hôpital) désignés pour cliniquement prendre en charge les cas de patients suspectés/confirmé s de la MVE ou alors désignés pour manipuler leurs échantillons de laboratoire
- Lorsque prenant en charge n'importe quel patient, indépendamment des signes et symptômes, le personnel sanitaire des Nations Unies doit toujours pratiquer les mesures de précautions universelles http://www.who.int/csr/resources/publications/standardprecautions/en/. Cela inclut l'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire, l'usage des équipements de protection individuelle(EPI), les pratiques d'injections sécurisées, et les pratiques d'enterrements/rites funéraires sécurisés.
- Le personnel de santé doit être formé au diagnostic clinique et à la prise en charge de la MVE, ainsi qu' à l'utilisation des EPI. Les informations suivantes sont des ressources potentielles de formations :
 - o Cours de L'OMS sur la MVE destiné aux cliniciens : https://openwho.org/courses/ebola-clinical-management, et
 - Information de l'OMS sur comment revêtir et se débarasser des EPI (https://www.who.int/csr/resources/publications/ebola/ppe-steps/en/)
- Le personnel de santé prenant en charge les patients suspectés/confirmés de la MVE doit pratiquer les mesures appropriées du contrôle de l'infection pour prévenir le contact avec le sang du patient, les liquides corporels, et les surfaces/matériels contaminés. Les mesures clés de contrôle de l'infection à la MVE dans les structures sanitaires sont résumées dans : https://hr.un.org/sites/hr.un.org/files/Ebola%20Infection%20Control%20Summary_WHO_0.pdf
- Lorsque prenant en charge les patients suspectés /confirmés à la MVE, le personnel de santé doit absolument utiliser les EPI, cet à dire gants, blouse imperméable à longue manche, bottes/ chaussures fermées et entièrement couvertes au dessus des orteils, masque facial avec des lunettes de protection contre les éclaboussures.
- Le personnel de santé dans tous les lieux d'affectation doit maintenir un index élévé de suspicion pour la MVE chez les patients fébriles revenant des régions affectées par la flambée de la MVE, spécialement s'ils ont visité les hôpitaux dans les régions affectées par la flambée à la MVE. Toutes les structures sanitaires des Nations Unies doivent avoir des protocoles en place pour recevoir un patient suspecté de la MVE. Dans les lieux d'affectation touchés par la MVE, une numéro d'assistance téléphonique/numéro vert pour les employés suspectés de la MVE doit être établi et communiqué à tout le personnel.

- Le personnel de santé consultant un patient suspecté d'être atteint par la MVE doit immediatement isoler le patient, et contacter les points focaux locaux et nationaux de la MVE pour avis, et pour faire les arrangements nécessaire pour les tests de laboratoire.
- Pour les techniciens de laboratoire, les échantillons de laboratoire peuvent être hazardeux/risqués et doivent etre manipulés avec des précautions extrêmes. Les échantillons provenant des humains et animaux destinés aux investigations de la MVE doivent être manipulés seulement par le personnel formé et analysés dans un laboratoire convenable, laboratoire équipé avec un maximum de confinement biologique.
- 4 Tout personnel des Nations Unies impliqué dans le nettoyage environnemental, la gestion des déchets et de la literie
- Evaluer le risque et utiliser les mesures de précautions appropriées selon la directive nationale, tenant en considération que la MVE peut être transmise par la manipulation des déchets médicaux et le nettoyage du matériel souillée.
- Pendant le nettoyage des liquides corporels d'une personne infectée, le personnel de nettoyage doit porter les EPI, cet à dire gants, blouse imperméable à longue manche, bottes/ chaussures fermés et entièrement couvertes au dessus des orteils, masque facial avec des lunettes de protection contre les éclaboussures.
- Toutes les surfaces contaminées doivent être nettoyées aussitôt que possible en utilisant l'eau propre et le détergent, suivi par un désinfectant standard des hôpitaux (exemple une solution chlorée forte a 0,5%)
- La literie souillée doit être placée dans un sac clairement étiqueté, imperméable ou placée dans des seaux et transportée à la buanderie. Les déjections solides (cet à dire les matières fécales ou vomissements) doivent être lavées avec le détergent et l'eau, rinsées et trempées dans le chlore à 0,05% pendant environ 30 minutes.
- Pour les directives complètes sur le nettoyage environnemental, gestion de la literie et gestion des déchets, consulter <u>WHO_MOOC_Clinical-management-of-Ebola_Module2C_IPC-</u> Cleaning-and-waste-management_EN.pdf